

ASSOCIATION MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE CERVENS

BULLETIN n°1
Printemps-été
2022



ÉDITO

Fondée en mai 2016, l'association **Mémoire et patrimoine de Cervens** a pour objet de contribuer à la recherche, la préservation, l'archivage des éléments constitutifs de l'histoire mémorielle et patrimoniale du village. Nombre d'événements, petits ou grands, heureux ou malheureux, l'ont façonné : de l'occupation des Bernois au XVème siècle et du rattachement de la Savoie à la France aux deux conflits mondiaux, de la répartition des terres aux paysans au lendemain de la Révolution jusqu'aux équipements communaux de l'an 2000, du village agricole du XIXème siècle au lieu de vie d'aujourd'hui...

Ce premier bulletin vous propose, parmi d'autres rubriques, de découvrir un aspect d'hier et d'aujourd'hui de Cervens : l'école.

Il est aussi l'occasion de lancer un appel : si vous possédez des documents, des photos, des films, des cartes postales anciennes, des photos d'école, des témoignages ou tout autre document que vous voudriez partager, contactez-nous. Ils pourraient éclairer l'histoire et la vie du village, être archivés et ainsi être préservés de l'oubli.

Bonne lecture.

Jean François Noël, président.

MÉMOIRE ET PATRIMOINE :

Quand on pense *mémoire*, c'est *l'ancien temps* qui nous vient à l'esprit : comment vivaient nos parents, nos grands-parents. Cervens était un petit village rural, où presque toute la population travaillait la terre ; en 2022, il est toujours un petit village rural mais dont grande majorité de la population active ne se trouve plus dans les champs mais plutôt en ville, voire au-delà de la frontière. Notre objectif est de reconstituer quelle était la vie à Cervens, aussi loin que possible dans le passé.

Ce premier numéro aborde le thème de l'école, de la *communale* : tout le monde y a passé quelques années de son enfance et en a gardé des (plus ou moins) bons souvenirs.

Le patrimoine du village, ce sont les vestiges (peu nombreux) qui nous rappellent le passé, l'architecture, les paysages, les forêts, les cours d'eau, les voies de communication, etc. En faire le tour est l'occasion de belles découvertes.

HISTOIRE

L'École du village

L'histoire de son école communale est assez bien connue à partir des années 1880 et la publication des lois de Jules Ferry, en 1881-1882, lois qui instituent l'instruction primaire gratuite et obligatoire.

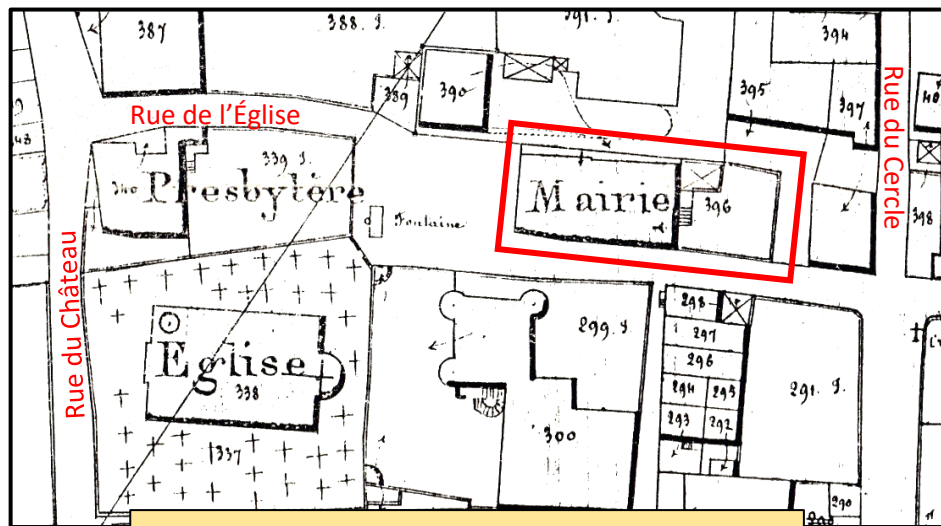
Avant l'action de Jules Ferry et l'ancrage résolument républicain de la France, nous ne disposons que de quelques éléments épars et peu documentés ; sans oublier que de 1815 à 1860, Cervens fait partie du Royaume de Piémont-Sardaigne.

Notre histoire démarre le 27 brumaire an III (17 novembre 1794). En application de cette loi, le Conseil général du district de Thonon arrête : « La population du district de Thonon étant de 40 000 habitants, il sera établi 40 écoles primaires distribuées sur son territoire comme ci-après, savoir : [...] une à Draillan pour les habitants de Draillan, Perrignier et

Cervens, [...]. Elle a pour objet de donner aux enfants des deux sexes « *l'instruction nécessaire à des hommes libres* ».

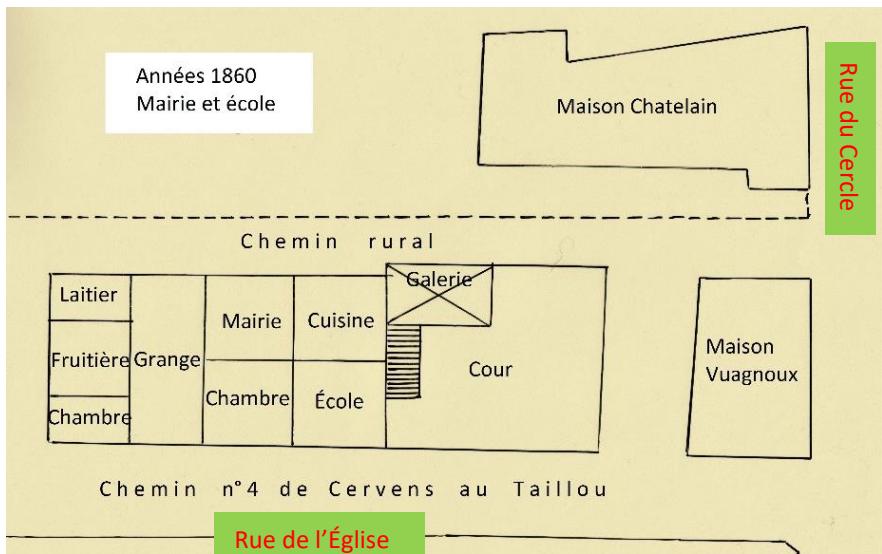
En 1815, la Savoie est à nouveau sarde. Que devient l'école ? Elle ne semble pas être une priorité du *Buon governo* de Victor-Emmanuel puis de Charles-Albert puisque qu'à l'automne 1860, dès le Rattachement, le maire Jean Marie Buclin demande à Napoléon III une aide pour remédier à l'absence de lieu de réunion pour y installer une école ainsi qu'une mairie. Les précisions manquent.

En 1865, la commune acquiert, pour 9288 Fr, un immeuble constitué de « maison, grange, écurie, place à fumier, hangar, cour, conche et pressoir » d'une contenance de 874 m², pour en faire une mairie et une maison d'école. Des plans sont dressés et l'ouvrage est confié à l'entrepreneur Jean Baptiste Barbero.



Extrait du cadastre de 1870. Le bâtiment fait face au Bar- fleuri, dans la rue de l'Église.

C'est de cette époque que date le plan ci-après, qui montre une occupation du bâtiment très dense (probablement sur deux niveaux) : mairie, école et logements des enseignants, fruitière et résidence du fromager.



En 1866, le maire Buclin demande au préfet une subvention pour l'acquisition du mobilier scolaire, la commune ayant épuisé toutes ses ressources disponibles pour l'achat de la maison communale : vente d'immeubles, coupes de bois, aliénation de rentes. Les enfants pourront peu après prendre possession de leur nouvelle école.

Ce bâtiment ainsi transformé, mais probablement trop exigu, n'a peut-être pas donné entièrement satisfaction : treize ans plus tard, une nouvelle mairie-école sort de terre, à l'emplacement qui est celui de l'actuelle mairie, sur une ancienne gravière. Le bâtiment initialement prévu en bordure de route (cour de récréation à l'arrière) est inauguré en 1879.

Il faut noter que jusqu'en 1879, il n'y avait pas, dans le village, de maison spéciale pour une école de filles.

Ci-contre : Le 28 juin 1907, l'institutrice pose avec ses vingt-neuf élèves devant le bâtiment de l'école.

(Suite page 6)



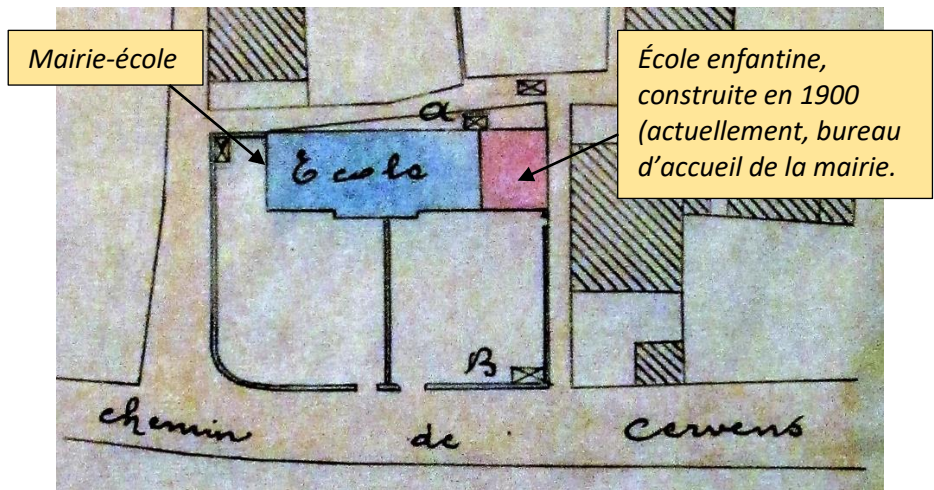
Françoise Matringe, dont nous reparlerons plus loin, écrit :
« Vers 1840, en l'absence d'école dans le village, l'instruction était donnée aux filles par une demoiselle Fillion du chef-lieu. [...]

Trente jeunes filles lui étaient confiées pour apprendre à lire, à coudre, tricoter et recevoir l'instruction religieuse. Elle consacra pendant six ans des soins assidus à ces enfants qui ne purent jamais apprendre à écrire ... puisque leur maitresse l'ignorait. » Dans les années 1850, un local avait d'ailleurs été affecté chez M. Jordan, propriétaire d'une partie de l'ancien château [ce serait la bâtisse la plus ancienne de la commune, mentionnée dès le XVIème siècle, et toujours visible dans la rue du Château, près de l'église].



À partir de 1879, les salles de classe des filles et des garçons sont installées dans la nouvelle mairie ; elles pouvaient contenir une quarantaine d'élèves chacune. Elles étaient éclairées par sept fenêtres, équipées de vingt bancs à deux places, d'une estrade, de cartes, d'un poêle et d'un petit musée.

Puis viennent les lois de Jules Ferry de 1881-82 : instruction primaire gratuite et obligatoire. L'instruction des filles est, dans ces années 1880, confiée à l'institutrice Françoise Matringe, originaire de Perrignier, qui épousera Félix Jordan, et dont une de ses filles sera la tante de Lucienne Bossus, « La Lulu » du Bar-fleuri. Pour les garçons, l'instituteur est Édouard Colin, originaire de Meurthe-et-Moselle, dont une de ses deux filles exercera, plus tard, comme institutrice à Cervens et sera la grand-mère paternelle de Lucienne Bossus. Françoise Matringe écrit, pendant l'été 1888, une monographie conservée aux Archives départementales de la Haute-Savoie, dont sont extraites les citations qui suivent (il s'agit de montrer, à l'occasion de l'Exposition Universelle de Paris de 1889 – pour laquelle a été érigée la Tour Eiffel – que les lois de Jules Ferry donnent de bons résultats, surtout en milieu rural).



Françoise Matringe constate, avec satisfaction, que « *la population [de Cervens] semble se soumettre avec plaisir à la loi sur l'obligation scolaire et comprendre que cette loi est faite dans l'intérêt commun du peuple.*

« *L'été, la population scolaire diminue : les enfants mènent paître le troupeau et les travaux de la campagne, réclamant un*

certain nombre de bras, retiennent beaucoup d'enfants au foyer paternel. En hiver, les absences sont causées par le mauvais temps et souvent par l'état accidentel des chemins, par la maladie, les travaux pressants de la campagne, les temps mauvais... »

« L'école de filles de Cervens, dont la direction est confiée à une seule maîtresse, comprend trois cours : élémentaire, moyen et supérieur. Le cours élémentaire compte les enfants qui sortent de l'école infantine et qui savent lire, copier et compter de petites additions ainsi que les élèves qui font de petites dictées et des calculs simples. Le cours moyen comprend les enfants de 9 à 11 ans et le cours supérieur celles de 11 à 13 ans qui se préparent au certificat d'études primaires ou qui l'ont déjà obtenu. »

L'école de Cervens au tournant du siècle. La mairie-école a finalement été construite en retrait de la route.



A. B. — 3070 - CERVENS, Ecole, Mairie

« Personne n'ignore combien la carrière de l'enseignement a de dignité et de noblesse car elle a pour but de développer l'intelligence des jeunes créatures qui sont confiées aux soins des maitres et maitresses, d'orner leur esprit et leur cœur d'une foule de choses utiles, de faire d'elles des jeunes filles non

INSOLITE



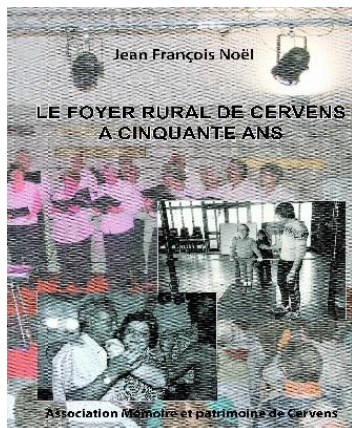
Une rencontre devenue rare au centre du village (octobre 2020)

TOUJOURS DISPONIBLE

Le livre du cinquantenaire du Foyer rural

Ses origines
Son histoire
Ses activités, de 1965 à 2015

Édité par l'association
Mémoire et patrimoine de Cervens.
120 pages, 150 photos, 15 €



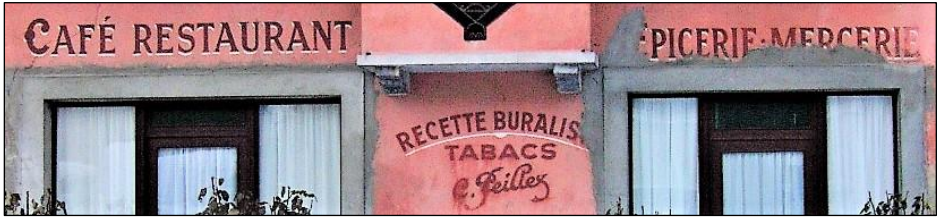
Commander : info@memoiredecervens.fr ou **06 71 47 23 93**

CERVENS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



L'épicerie-café sur la place du village, en 1914. L'homme au tablier, à gauche, est Célestin Peillex, le patron. Son épouse Victorine (4^{ème} à droite) tient dans ses bras sa fille Germaine. Sur le balcon, Mr et Mme Staub, les fruitiers. Ci-dessous, le même lieu en 2022.





Aujourd'hui, les commerces ont disparu. Après transformations, les bâtiments sont devenus des habitations. Célestin et Victorine ont transmis leur café-restaurant à leur fille Irène (1916-1992) ; le café a fermé avant 1970, l'épicerie vers le milieu des années 1980.

VIENT DE PARAÎTRE

Albert Boccagny, paysan rouge de Haute-Savoie

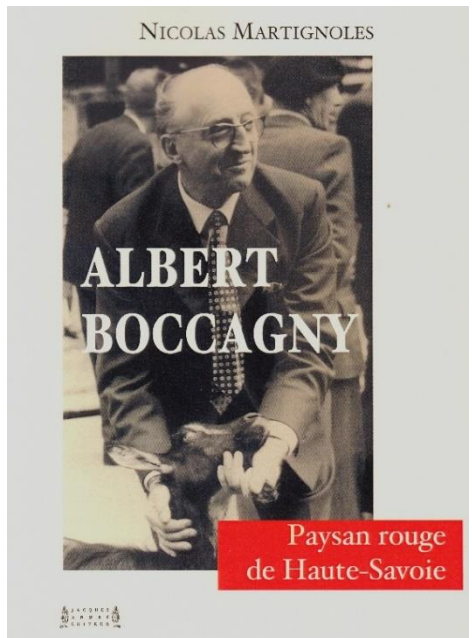
Par Nicolas Martignoles
Préface de Claude Mazauric

Albert Boccagny fut maire de
Cervens de 1927 à 1971 et
plusieurs fois député de
la Haute-Savoie.

184 pages, 25 €

Aux éditions
Jacques-André-éditeur

À commander au **06 08 00 40 49**
ou chez votre libraire habituel



Bulletin de l'Association Mémoires et patrimoine de Cervens, réalisé par les membres bénévoles de l'association. Directeur de la publication : Jean François Noël.
Imprimé par Fillion-Imprimerie sur papier recyclé.

Contact : info@memoiredecervens.fr – 06 71 47 23 93